RCS : LISIEUX
Code greffe : 1407

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00410
Numéro SIREN : 789 164 159
Nom ou dénomination : SARL DEMENAGEMENTS COLLEN

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2017 sous le numéro de dépôt 695

A 696
le 12.04.17

SARL DEMENAGEMENTS COLLEN
Société à responsabilité limitée
au capital de 218.830 €
Siège social : ZA de la Touques
14800 SAINT-ARNOULT
789 164 159 RCS LISIEUX

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 1ER MARS 2017

Le 1er mars 2017 au siège social,

- La Société « VICTORIA AVENIR » société Civile au capital est de 1.000 Euros, dont le siège est situé à ROUEN (76000) 82, Rue Jeanne d'Arc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 820 389 732,

Propriétaire de la totalité des 218.830 parts sociales composant le capital social de la Société « SARL DEMENAGEMENTS COLLEN »,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Bruno SCHMIDT, Gérant non associé,

CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES
REÇU le :
28 MARS 2017
CMAI CALVADOS-ORNE
CS 25059 - 2, rue Claude Bloch
14077 CAEN CEDEX 5

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- **A la nomination du Commissaire aux Comptes titulaire ;**
- **Aux pouvoirs en vue des formalités.**

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer à compter de ce jour :

- Le Cabinet C.F.G., sis 7, rue Ferdinand Buisson 14280 SAINT-CONTEST, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

Pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

L'associé unique reconnaît avoir eu connaissance du fait que le Commissaire aux comptes n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi du 9 décembre 2016, l'associé unique décide de ne pas procéder à la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original pour effectuer les formalités légales auprès du Tribunal de Commerce compétent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique ainsi que le gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'Associé unique

VICTORIA AVENIR

VICTORIA AVENIR
82 rue Jeanne d'Arc
Centre 129 - 76000 ROUEN
Tél. 02 31 88 35 10 Fax 02 31 88 11
victoria.avenir@outlook.fr
Siret : 820 389 732 00018

La Gérance

Monsieur Bruno SCHMIDT

S.A.R.L. DÉMÉNAGEMENTS COLLEN
Au capital de 218 830 €
BP 80056
Z.A. De la Touques - SAINT-ARNOULT
14802 DEAUVILLE CEDEX
Tél. 02 31 88 35 10 - Fax 02 31 88 11 43
R.C.S LISIEUX 789 164 159 000 12
CODE [illegible] : 4942 Z